



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 3 mars 2015

Compte rendu affiché le : 6 mars 2015

Date de la convocation : 23 février 2015

Nombre de délégués : 34

En exercice : 34

Présents : 23

Votants : 24

Nombre de délégués concernés : 24

En exercice : 24

Présents : 14

Votants : 15

Monsieur Rousset Louis a donné pouvoir à Dumas Christophe

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier A, Demmelbauer P, Dubois G, Lebreton L,

CCFL : Bonnier D, Charbonnier G Mr Gonon P, Thizy B, Tholly P,

CCHL: Moralès P, Murigneux P, Villard P, Rizoud M

SEM : Mme Bussière L

SIE A : Vincent G,

Autres communes : Dumas C, Gonon P, Blanchon P F, Barcet S, Reynard R, Soleymieux B, Viricel A ,
Mme Bussière L

Excusés : Charbonnier JY, Laffont J, Biguet Stéphanie, Dardouiller S, Mme Janvier Cassandre, Rousset E,
Duboeuf P, Gassiloud T, Deshayes S,

Secrétaire de séance : Vincent G

N°552 Objet : Convention avec l'association CLEIL pour le suivi des CDDI

Monsieur le Vice-Président propose au comité syndical de signer une convention avec un organisme capable d'assurer le suivi socio professionnel des agents en contrat d'insertion. Une rencontre avec l'association CLEIL a eu lieu le 2 mars 2015. Elle a permis de définir les modalités de partenariat dans le cadre d'une convention :

- 2 rencontres maximum modulables par mois et par agent, pour un montant de 460 € maximum pour une période de 6 mois

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité autorisent le Président à signer une convention avec le CLEIL pour une période de 10 mois soit jusqu'au 31 décembre 2015. Cette convention pourra être reconduite tacitement à la fin de l'année 2015 et cela pour une période d'un an.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20150303-552-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2015

SIMA COISE
1 Passage du Cloître
2530 Saint Galmier
Tel : 04 77 51 54 57
Fait à Saint Galmier
Le 3 mars 2014
Le Président
Jean Yves Charbonnier